

FICHE OUTIL – LA GOUVERNANCE

La sensibilisation au Développement Durable

Votre événement sportif s'inscrit dans une démarche qualité intégrant à la fois la notion de Responsabilité Sociétale des Organisations et la notion de Développement Durable. Nous vous proposons dans cette fiche outil des préconisations afin de sensibiliser les spectateurs, athlètes et bénévoles au développement durable. Pour cela, tout est imaginable : animations, stands, débats, conférences, jeux....

Objectifs : Inciter tous les publics à un comportement éco-citoyen

Les quelques constats pour vous aider à la décision

Un événement sportif engendre des impacts non négligeables sur leur environnement

En moyenne, une manifestation qui rassemble 1 000 personnes consomme :

100 kg de papier
= 2 arbres

Produit 500kg de déchets soit
1,5 fois la production d'une
personne en un an

30 000 litres
d'eau

200Kwh d'énergie = 3 ans
d'éclairage avec une
ampoule économique (15w)

La mise en œuvre :Sensibiliser et former les Bénévoles

- Dès les **premières réunions** de préparation de l'évènement, présenter la volonté du comité d'organisation de développer une démarche responsable, en débattre collectivement. (communiquer sur les actions envisagées, fixer des objectifs communs à toutes les équipes, mettre en place une boîte à idées éco-responsables pour favoriser la participation de tous...).
- Constituer une **équipe « d'éco-bénévoles »**, chargée de la partie éco-responsabilité de l'évènement.
 - ✓ *Avoir systématiquement un éco-bénévole présent dans les réunions des autres équipes afin de travailler en collaboration et de manière transversale.*
 - ✓ *Prévoir un signe distinctif pour les éco-bénévoles (casquette, t-shirt) afin qu'ils soient facilement distingués des autres bénévoles.*
- Faire appel à des **associations locales** pouvant vous appuyer dans vos recherches ou dans la mise en œuvre de vos actions de sensibilisation et de formation.
- Faire appel à des **intervenants locaux** ayant une démarche éco-responsable (produits locaux, labels, bio...).
 - ✓ *Mettre en place une « charte de bonne conduite » : comportements économes en énergie et en eau, tri des déchets...*
 - ✓ *Facturer la consommation réelle d'électricité consommée par les intervenants pour les inciter à diminuer leur consommation d'électricité*
- Créer une **« charte d'éco-responsabilité »** qui implique directement les bénévoles lors de leurs inscription.
 - ✓ *Mettre en place une charte de « bonne conduite » : gestion de l'énergie, eau, déchets...*

La mise en œuvre (suite) :

- Inciter les bénévoles à favoriser les **transports en communs** et mettre en place un système de **covoiturage**. A la fin de l'évènement réaliser un **bilan** de cette action.

*Le p'tit +**Demander la réalisation de celui-ci à l'équipe éco-bénévole.*Sensibiliser le public et les athlètes

- Dès leur arrivée, les athlètes sont informés de la démarche grâce à un **kit d'accueil** développement durable (poubelles de poche...)
- Réaliser et diffuser auprès des participants une « **charte du sportif éco-citoyen** ».
- Afficher des **panneaux d'information** illustrant et expliquant les actions engagées.

Cf : [les 10 gestes du sportif Eco-responsable](#), campagne du Ministère des sports

- Afficher des **panneaux de sensibilisation** signalant les actions spécifiques que vous avez mises en place pour votre évènement:
 - * Buvettes : sélection des boissons, gobelets réutilisables...
 - * Restauration : Choix des produits et des fournisseurs
 - * Point tri et poubelles : signalisation, consignes de tri du territoire....

- Mettre en place un **espace d'information** au développement durable afin de pouvoir échanger.

*Le p'tit +**Inviter des associations œuvrant pour le développement durable à tenir un stand ou faire une animation pendant l'évènement.*

- mettre des **animations ou des jeux** sur le village afin de sensibiliser le public de façon ludique (quiz avec remises de lots, basket du tri....)

*Le p'tit +**Les animations doivent être placées sur des lieux visibles afin d'attirer du monde.*

- proposer aux publics ou athlètes des lieux d'hébergement à proximité de l'évènement et **éco-labellisés**.



Les Services concernés :

L'ensemble des services sont concernés

Une équipe ou une personne référente spécifique pour le développement durable « éco-bénévole »

Les partenaires :

Référent agenda 21 sur le territoire

Collectivités

Associations œuvrant pour le développement durable

Ressources :

- <http://www.ecolabels.fr/fr/>
- <http://www.laclefverte.org>
- <http://developpement-durable.sports.gouv.fr/>
- <https://www.educatout.com/activites/themes/environnement.htm>
- <http://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/education-developpement-durable/sensibiliser-eleves-etudiants>